

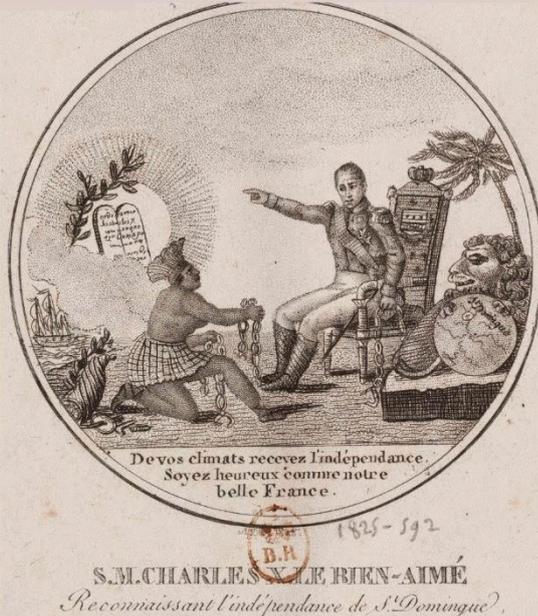


En partenariat  Institut d'histoire moderne et contemporaine UMR 8066



CONTRE LA Révolution française

CONTRE LA Révolution haïtienne



LES INDEMNITES DE 1825

COLLOQUE INTERNATIONAL 10, 11 et 12 AVRIL 2025

organisé par l'APECE
(association pour l'étude de la colonisation européenne 1750-1850)

ENTREE GRATUITE

10, 11 avril 9H-18H
Centre des Archives diplomatiques
3, rue Suzanne Masson
93 126 La Courneuve
présentation d'une pièce d'identité en cours de validité

12 avril 9H-18H
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Amphithéâtre LEFEBVRE
17 rue de la Sorbonne
75 005 Paris

Inscription obligatoire

Contact: infoapece@yahoo.fr <https://apece1750-1850.blog4ever.com>

Avec le soutien



Colloque international organisé par l'APECE (Association pour l'étude de la colonisation européenne 1750-1850)

9-12 avril 2025



En partenariat avec l'Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (IHMC, UMR 8066, CNRS, ENS, Paris 1), le Centre d'histoire du XIXe siècle.



Contre la Révolution française, contre la Révolution haïtienne, les indemnités de 1825

Avec le soutien de la Fondation Esclavage et Réconciliation (FER), la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME), la Société des études robespierristes, l'association PROTEA, le Fonds de dotation Henri Grégoire-Germain Porte, Uppsala Universitet.

Archives nationales diplomatiques
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le 17 avril 1825, le roi Charles X signe l'ordonnance reconnaissant l'indépendance d'Haïti, moyennant le paiement par Haïti d'une indemnité de 150 Millions de Francs. Dix jours plus tard, la loi dite « du milliard aux émigrés », indemnisant ceux qui avaient perdu leurs biens vendus comme biens nationaux sous la Révolution française, est promulguée par le roi de France Charles X le 27 avril 1825. L'étude historique conjointe de ces deux indemnités a rarement fait l'objet d'une analyse comparée.

En 1825, le roi de France Charles X impose aux peuples français et haïtien le paiement de deux sommes importantes pour indemniser ceux qui ont perdu leurs propriétés en raison de la Révolution française et de ses répercussions dans la partie française de Saint-Domingue, devenue indépendante en 1804 sous le nom de Haïti. Le peuple et l'État d'Haïti devront s'acquitter de 150 millions de francs or en cinq annuités de 30 millions et le peuple français devra payer trente-trois annuités de 30 millions, soit 990 millions, presque un milliard, d'où son surnom de « milliard des émigrés ».

La question des indemnités s'inscrit dans celle des secours apportés aux réfugiés de Saint-Domingue dès la Révolution, comme dans celle des secours et pensions versées aux anciens émigrés par la liste civile sous la Restauration, dans un contexte de remise en cause de l'ère des Révolutions. Ces indemnités ont leurs partisans, mais aussi leurs opposants, y compris parmi les personnes qui ont perdu leurs biens pendant les deux révolutions. Ainsi, certains colons préféreraient la reconquête de Saint-Domingue et récupérer leurs plantations. En France, certains veulent une indemnisation en biens fonciers plutôt qu'en numéraire. Il y a également des opposants au principe d'indemnité que l'on trouve notamment dans les rangs des libéraux. Il s'agira d'analyser les débats et les négociations aboutissant à la mise en place des indemnités.

Selon l'historiographie traditionnelle, l'indemnité d'Haïti a d'abord été proposée par les présidents haïtiens Pétion et Boyer. Il s'agit d'interroger cette hypothèse. On la considère comme un moyen de reconnaissance de l'État haïtien, mais aussi comme une garantie de l'appropriation pour les nouveaux propriétaires de couleur des biens des anciens colons. D'où vient l'idée de ces indemnités ? Nous savons que les coalisés ont imposé à la France le paiement de 700 millions de francs-or de réparations après la fin de l'Empire napoléonien en 1815.

La reconnaissance d'Haïti devient un enjeu diplomatique majeur en Europe et dans les Amériques, dès le terme de la guerre d'indépendance haïtienne en 1804. L'influence britannique, les indépendances d'Amérique latine, le point de vue des États-Unis sont à prendre à compte pour comprendre pourquoi le choix de l'indemnité s'impose en 1825 des deux côtés de l'Atlantique. Plus particulièrement, il faudrait replacer la question de l'indemnité d'Haïti dans le cadre de l'unification de l'île d'Hispaniola en 1822 et de la fin

du processus des indépendances latino-américaines pour voir comment la question de l'indemnité s'articule à cette conquête/unification.

Il s'agira aussi d'étudier les modalités effectives des indemnités. L'indemnité d'Haïti est renégociée et abaissée à 90 millions en 1838. En France, le « milliard des émigrés » suscite d'importantes tensions politiques. Ces indemnités constituent un précédent pour la mise en place de l'indemnisation des propriétaires d'esclaves après l'abolition britannique de l'esclavage en 1833, ou pour l'indemnité de 1849, après la seconde abolition française de l'esclavage.

Enfin, le « milliard des émigrés » et l'indemnité d'Haïti ont durablement nourri l'imaginaire des opinions publiques française et haïtienne. Si le « milliard des émigrés aujourd'hui connu de quelques historiens et érudits, l'indemnité d'Haïti, elle s'inscrit dans le débat sur le « post-colonialisme » et le « néo-colonialisme ».

En partenariat avec les Archives nationales diplomatiques, l'IHMC (Institut d'histoire moderne et contemporaine, CNRS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Ecole Normale Supérieure) et le Centre d'histoire du XIX^e siècle (Sorbonne Université, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), l'APECE (Association pour l'étude de la colonisation européenne 1750-1850) marque le bicentenaire des indemnités décidées en 1825 par l'organisation de ce colloque international qui permet de relier dans un même contexte ces deux questions.

MERCREDI 9 AVRIL 2025
Centres Paris Anim' Dunois et Richet
61 rue Dunois / 12 Rue du Dr Charles Richet, 75013 Paris

Projection-débat autour du documentaire de Gilles Gasser et Michel Reinette, *Haïti, la rançon de la liberté*, Beau comme une image, France Télévisions, 2024, 52 minutes et de l'ouvrage, *Haïti-France, les chaînes de la dette : le rapport Mackau (1825)*, dirigé par Jean-Claude Bruffarts, Marcel Dorigny, Gusti-Klara Gaillard, Jean-Marie Théodat, Maisonneuve et Larose, Hémisphères, 2022.

Débat animé par Bruno Maillard (Université Paris-Est Créteil, PROTEA) et Frédéric Régent (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, président de l'APECE)

JEUDI 10 AVRIL 2025
Archives diplomatiques de La Courneuve

9h00 Mot d'accueil par direction des Archives diplomatiques de la Courneuve

Introduction générale du colloque : Jean-Marie Théodat (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Frédéric Régent (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IHMC)

9H30 Emigration, confiscation

Président de séance : Jean-François Chauvard (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directeur adjoint de l'IHMC)

1. Isabelle Antunes (Université de Rouen) : *Emigration et vente des biens nationaux, état de la question*
2. David Geggus (University of Florida) : *La perte de Saint-Domingue et de ses plantations*
3. Philippe Bertholet : *La fin de la grande plantation de Jean-Jacques Bacon de La Chevalerie (1731-1821) située en la paroisse Sainte-Anne de Limonade à Saint-Domingue*

11h30 Secourir, indemniser les émigrés et les planteurs avant 1825

Président de séance : François-Joseph Ruggiu (Sorbonne Université)

4. Rémy Hême de Lacotte (Sorbonne Université) : *Compenser, récompenser l'émigration ? Les pensions des émigrés dans la liste civile de la Restauration*
5. Amanda Maffei (Università degli studi di Milano, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IHMC) : *Secourir et indemniser par la guerre ? Le lobby*

colonial et les projets de reconquête militaire de Saint-Domingue face aux secours et aux indemnités (1791-1825)

14h30 Débats sur l'indemnisation des « victimes » des révolutions française et haïtienne : l'avis des abolitionnistes

Présidente de séance : Emmanuelle Sibeud (Université Paris 8)

6. Bernard Gainot (Université Paris I Panthéon-Sorbonne, IHMC) : *La question de l'indemnité dans la recomposition du mouvement abolitionniste sous la Restauration.*
7. Patrick Travens (University of Wisconsin) : *L'héritage impérial de l'an II : Pierre Catineau et la défense de la république abolitionniste sous la Restauration*

16h Débats sur l'indemnisation des « victimes » des révolutions française et haïtienne : l'avis des monarchistes

Président de séance : Didier Le Bret (Ancien ambassadeur de France à Haïti)

1. Sibylle Fourcaud (Sciences Po Paris) : *Qui est responsable de la dépossession des planteurs de Saint-Domingue ? Les débats sur les secours aux colons et l'indemnité haïtienne sous la Restauration (1815-1825)*
2. Friedemann Pestel (Universität Tübingen) : *Les indemnités comme ligne de partage du monde atlantique : Chateaubriand, l'abbé de Pradt et les bifurcations géopolitiques de la Restauration*
3. Olivier Tort (Université d'Artois) : *Débuts du règne de Charles X et recompositions politiques françaises : un contexte propice au triomphe des logiques indemnitaires*

VENDREDI 11 AVRIL

Archives diplomatiques de La Courneuve

9h00 Mot d'accueil des Archives diplomatiques par Françoise Watel (chef du département archives, Archives diplomatiques de la Courneuve)

9h10 Négociation de la reconnaissance d'Haïti (1)

Président de séance : Claire Bourhis-Mariotti (Université Paris 8)

1. Enance Saint-Fleur (Université d'Etat d'Haïti, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IHMC) : *La place de l'appropriation des plantations des anciens colons par les élites haïtiennes dans les négociations avec la France pour la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti (1804-1825)*
2. Andy Cabot (Université Paris Cité) : *L'ordre impérial britannique et la question de l'indépendance haïtienne à travers les écrits de l'abolitionniste James Stephen (1804-1825)*
3. Boris Lesueur (Université Paris X-Nanterre, EHESS) : *La mission Fontanges-Esmangard de 1816 : échec ou démarche de prise en compte de la réalité ?*

11h00 Négociation de la reconnaissance d'Haïti (2)

Président de séance : Jacques-Olivier Boudon (Sorbonne Université, directeur du Centre d'Histoire du XIXe siècle)

4. Mathilde Ackermann-Koenigs (Universität Bielefeld, EHESS) : *Négocier la souveraineté, négocier la liberté. Pratiques comparatives dans les écrits diplomatiques sur la reconnaissance de l'indépendance haïtienne (1814-1824).*
5. Joseph Délide (Université de Guyane) : *Négociations infructueuses pour la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti (1818-1825)*

14h00 Les indemnités de 1825, "solder" la Révolution française, "solder" la Révolution haïtienne (1)

Président de séance : Pierre-Yves Bocquet (Directeur adjoint de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage)

6. Philippe Boutry (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) : *1825, année de tous les pardons ?*
7. Claude-Isabelle BreLOT (Université Lyon 2) : *Le milliard des émigrés : état de la question (1935-2025)*
8. Gusti-Klara Gaillard (Université d'Etat d'Haïti) : *Genèse, objet et montant de la dette coloniale d'Haïti de 1825. Éléments pour de nouvelles clés de lecture*

16h00 Les indemnités de 1825, "solder" la Révolution française, "solder" la Révolution haïtienne (2)

Président de séance : Paul Cheney (University of Chicago)

9. Alessia Orlandi (Scuola Superiore Meridionale, Napoli) : *De l'assistance à la réparation : continuités et ruptures entre les secours et l'indemnité d'Haïti de 1825*
10. Emmanuel Milord (EHESS) : *Mise en œuvre de l'ordonnance française du 17 avril 1825 : le Gouvernement haïtien dans la tourmente. Actions diplomatiques, politique intérieure et administration (1825-1838)*

SAMEDI 12 AVRIL 2025

Sorbonne Amphi Lefebvre (Entrée 14 rue Cujas)

9H00 Les bénéficiaires de l'indemnité

Présidente de séance : Pierre Serna (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IHMC)

1. Oliver Gliech (Freie Universität Berlin) : *Qui étaient les bénéficiaires de l'indemnité haïtienne ? Essai d'une synthèse socio-historique*
2. Cyril Daydé (Archives de la Mayenne), Laurine Quetin (Université de Tours) : *Des terres en Aveyron et des plantations à Saint-Domingue. L'indemnisation des biens du comte de Pardaillan (1734-1815)*
3. Lauriane Cinquini (Université de Limoges) : *L'indemnisation des colons périgourdins de Saint-Domingue*

11h00 Les indemnités et l'opinion publique (1)

Présidente de séance : Paul Chopelin (Université Jean Moulin Lyon 3, président de la Société des études robespierristes)

4. Michael Kwass (Johns Hopkins University) : *L'indemnité de 1825 dans la presse haïtienne : Conduite d'une « guerre de plume »*
5. Arielle Xena Alterwaite (University of Pennsylvania) : « La balance de l'Univers » : Histoires haïtiennes de l'indemnisation et du temps
6. Gaspard Lenique (Université d'Etat d'Haïti) : *Se rallier ou se soumettre : Haïti espagnol au temps de l'ordonnance de Charles X*

14h30 Les indemnités et l'opinion publique (2)

Présidente de séance : Marie-Jeanne Rossignol (Université Paris Cité)

7. Eliassaint Darlens (Université d'Etat d'Haïti, EHESS) : *L'intelligentsia haïtienne du XIXe siècle et l'ordonnance du 17 avril 1825. Quelle perception ?*

8. Nils Renard (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IHMC) : *Noblesse des parchemins et noblesse de la peau contre les Révolutions française et haïtienne : Henri Grégoire et la dénonciation des fantômes contre-révolutionnaires sous la Restauration*

16h00 Les indemnités de 1825 comme modèles pour d'autres politiques d'indemnisation Président de séance : Serge Romana, président de FER (Fondation Esclavage et Réconciliation)

9. Ana Lucia Araujo (Howard University) : *Au nord et au sud : comprendre l'indemnité de 1825 dans le contexte international*
10. Fredrik Thomasson (Uppsala Universitet) : *Abolition et indemnisation à Saint-Barthélemy suédois (1840-1847)*

17h30 Conclusion générale :

Vincent Cousseau (Université de Limoges), Roody Edmé (Université d'Etat d'Haïti)

Sorbonne Amphi Richelieu (Entrée 17 rue de la Sorbonne)

18H00 Table ronde de médiation scientifique

Comité d'organisation

Ce colloque est organisé par l'APECE (Association pour l'Étude de la Colonisation Européenne 1750-1850). Cette association loi 1901 a été fondée en 1993 notamment par Yves Bénot, Marcel Dorigny et Bernard Gainot. Elle a organisé au cours de ses trente ans d'histoire de grands colloques internationaux pour marquer les bicentennaires de la première abolition de l'esclavage de 1794, du rétablissement de l'esclavage de 1802 et les premières proclamations d'indépendance des colonies espagnoles de 1811. Frédéric Régent (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), président de l'APECE Nadia de Chavigny, Patricia Paléni, Thierry Roquincourt, Lionel Trani, Jacques Léon-Emile, Keddy Céleste, membres du bureau de l'APECE

Comité scientifique

Jessica Balguy (Carnegie Mellon University), Frédérique Beauvois (docteure de l'Institut d'Études Politiques), Esther Bell (Clark Art Institute), Hélène Blais (Ecole Normale Supérieure-Paris Sciences et Lettres), Rafe Blaufarb (State University of Florida), Silvia Boraso (Université de Gênes), Jacques-Olivier Boudon (Sorbonne Université), Claire Bourhis-Mariotti (université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis), Philippe Boutry (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Claude-Isabelle Brelot (Université Lyon 2 Lumière), Andy Cabot (université Paris Cité), Jacques de Cauna (Université de Pau et des Pays de l'Adour), Vincent Cousseau (université de Limoges), Manuel Covo (University of California, Santa Barbara), Hélène Cussac (Université Toulouse Jean-Jaurès), Laurent Dubois (University of Virginia), Carolyn Fick (*Concordia University* Montreal), Antonio de Francesco (université de Milan), Emmanuel Fureix (université Paris-Est Créteil), Bernard Gainot (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Malick Ghachem (Massachusetts Institute of Technology), John Garrigus (University of Texas at Arlington), David Geggus (University of Florida), Oliver Glied (Freie *Universität Berlin*), Rémy Hême de Lacotte (Sorbonne Université), Amanda Maffei (université de Milan), Bruno Maillard (université Paris-Est Créteil), Megan Maruschke (Universität Leipzig), Érick Noël (université des Antilles), Jeremy Popkin (University of Kentucky), Marie-Jeanne Rossignol (université Paris Cité), François-Joseph Ruggiu (Sorbonne Université), Enance Saint-Fleur (université d'État d'Haïti), Pierre Serna (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Emmanuelle Sibeud (université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis), Jean-Marie Théodat (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Fredrik Thomasson (Uppsala Universitet), Emmanuel de Waresquiel (École Pratique des Hautes Etudes)

Inscription obligatoire jusqu'au 6 avril 2025 à infoapece@yahoo.fr

Contact infoapece@yahoo.fr

<https://apece1750-1850.blog4ever.com/>